

**Négociations dans le secteur de la santé
et des services sociaux**

LE DÉPÔT PATRONAL EST INACCEPTABLE

Montréal, le 27 mars 2010 - Les organisations syndicales du secteur de la santé et des services sociaux considèrent que le dépôt effectué hier par le gouvernement aux tables sectorielles est tout à fait inacceptable et qu'il ne constitue aucunement une base de travail acceptable pour la poursuite des négociations.

Le blitz annoncé la semaine dernière par la présidente du Conseil du trésor n'a jamais vraiment eu lieu dans le secteur de la santé et des services sociaux. Au contraire, les représentants patronaux n'ont fait que préciser leurs orientations en déposant une quarantaine de demandes de récupération. Visiblement, les porte-parole patronaux n'étaient pas prêts à négocier, et les mandats qu'ils ont reçus ne pouvaient mener à une négociation efficace : ils ont répondu négativement à l'ensemble des priorités syndicales. Il n'est pas question que cette négociation porte sur des récupérations dans les conventions collectives des travailleuses et travailleurs de la santé.

Les syndicats remettent en question la bonne foi du comité patronal de négociation de la santé et des services sociaux, malgré les déclarations de la présidente du Conseil du trésor. Voilà des mois que les porte-parole syndicaux répètent vouloir conclure une entente pour le 31 mars, et à quelques jours de l'échéance, le gouvernement ne prend toujours pas les moyens pour y arriver.

Les organisations syndicales évaluent présentement les suites qui seront données à ce dépôt, sont disponibles pour conclure cette négociation et espèrent du gouvernement un signal qu'il est prêt à négocier dans un cadre beaucoup plus respectueux des travailleuses et des travailleurs. L'objectif du 31 mars est maintenu par la partie syndicale. Mais le temps file!

Il n'y aura pas d'autres commentaires de la part des organisations syndicales aujourd'hui. Les organisations concernées sont des fédérations de la CSQ (FSQ, F4S), l'APTS, des fédérations de la CSN (FSSS et FP) et des syndicats affiliés à la FTQ (SCFP, SQEES et SEPB).

– 30 –

Source : CSQ, FSSS–CSN, FP–CSN, FTQ, APTS

Pour information : Claude Girard, CSQ, 514 237-4432
Jean-Pierre Larche, CSN, 514 605-0757
Jean Laverdière, FTQ, 514 893-7809
Chantal Mantha APTS, 514 236-9287